

Mise en œuvre nationale Vente + / Employé·e·s de commerce AFP et CFC 2023

Travailler avec le dossier de formation en ligne

Le dossier de formation en ligne est un instrument central de développement des compétences dans les formations professionnelles initiales du commerce de détail et dans la formation commerciale initiale.

Sa conception sous la forme d'un portfolio personnel constitue une nouveauté dans les deux formations professionnelles initiales et est présentée en détail ci-après. Dans la pratique, les termes « portfolio personnel » et « dossier de formation en ligne » sont utilisés comme synonymes.

Situation initiale

Le dossier de formation en ligne, sous la forme d'un portfolio personnel, est l'instrument central de développement des compétences pour les apprenti·e·s, les formateurs/trices, les responsables des CI et les enseignant·e·s des écoles professionnelles, dans la mesure où il permet, de manière simple et claire :

- de rendre visible le développement des compétences ;
- de structurer et de documenter les expériences faites en entreprise ;
- de constituer la base d'une coopération active entre les lieux de formation, l'entreprise et l'école professionnelle apportant une contribution active ;
- de placer les apprenti·e·s au centre du développement et d'encourager leur responsabilité personnelle.

Avantages pour les apprenti·e·s

- Les processus d'apprentissage en entreprise sont structurés et leurs résultats sont documentés par les apprenti·e·s.
- Les apprenti·e·s obtiennent un ouvrage de référence pour le déroulement des actions importantes.
- Les apprenti·e·s disposent d'un instrument de réflexion sur leurs expériences et leurs processus d'apprentissage.
- Le dossier de formation en ligne est également un instrument permettant de faire le point de manière autonome et régulière.
- Le dossier de formation permet de documenter les moyens auxiliaires des CI et de l'école professionnelle.
- Le dossier de formation en ligne est un outil d'aide à la préparation de la procédure de qualification. Il peut également être utilisé comme aide lors de la procédure de qualification.
- Le dossier de formation en ligne sert de portfolio personnel pour les candidatures ultérieures.

Avantages pour les formateurs et les formatrices

- Le dossier de formation en ligne est l'instrument central de planification et de mise en œuvre de la formation en entreprise.
- Il s'agit également d'un outil de contrôle des prestations et de documentation du développement des compétences des apprenti-e-s.

Avantages pour les enseignants et enseignantes en école professionnelle

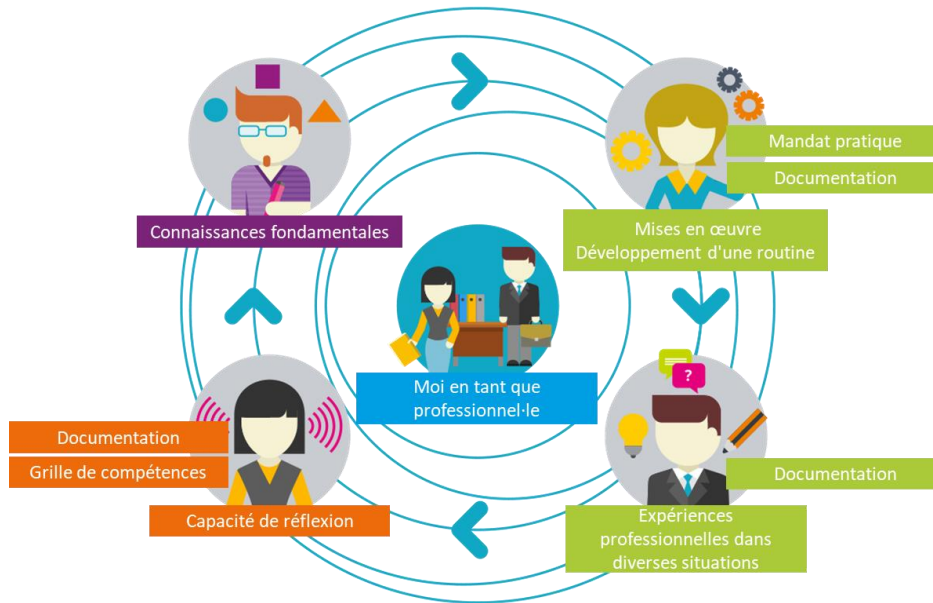
- Grâce au dossier de formation, les enseignant-e-s initient les apprenti-e-s au travail méthodique et accompagnent activement leur processus d'apprentissage en agissant comme coaches d'apprentissage. Ils et elles apportent ainsi une contribution essentielle au développement des compétences des apprenti-e-s.
- Les mises en œuvre pratiques documentées peuvent être discutées en classe. Cela permet d'illustrer le lien entre les contenus à l'école professionnelle et l'entreprise et d'augmenter la motivation des apprenti-e-s.

Avantages pour les responsables des CI

- Les mises en œuvre pratiques documentées peuvent être discutées pendant les CI. Cela permet d'illustrer le lien entre les contenus des CI et de l'entreprise et d'influer positivement sur la motivation des apprenti-e-s.

La structure du dossier de formation en ligne

Le dossier de formation en ligne est composé des éléments ci-dessous, qui constituent les instruments de formation de l'entreprise et sont utilisés exclusivement dans ce cadre.



Le mandat pratique et la documentation

Le mandat pratique initie la mise en œuvre d'une action dans l'entreprise formatrice. Les apprenti·e·s sont ainsi amené·e·s à prendre en main de manière autonome le développement de la routine dans la compétence opérationnelle concernée. Les apprenti·e·s documentent et réfléchissent à la mise en œuvre tout en étant accompagné·e·s par les formateurs/trices et/ou les formateurs/trices pratiques.

La grille de compétences

La grille de compétences est utilisée tous les six mois et comprend un instrument d'auto-évaluation et un instrument d'évaluation externe. Elle permet d'évaluer le niveau de développement des compétences à un moment donné et, sur cette base, de définir les objectifs pour la période de formation suivante. Ce bilan constitue également la base de la note d'expérience de l'entreprise attribuée chaque année dans les formations professionnelle initiale du commerce de détail et de la note d'expérience de l'entreprise attribuée tous les six mois chez les employé·e·s de commerce.

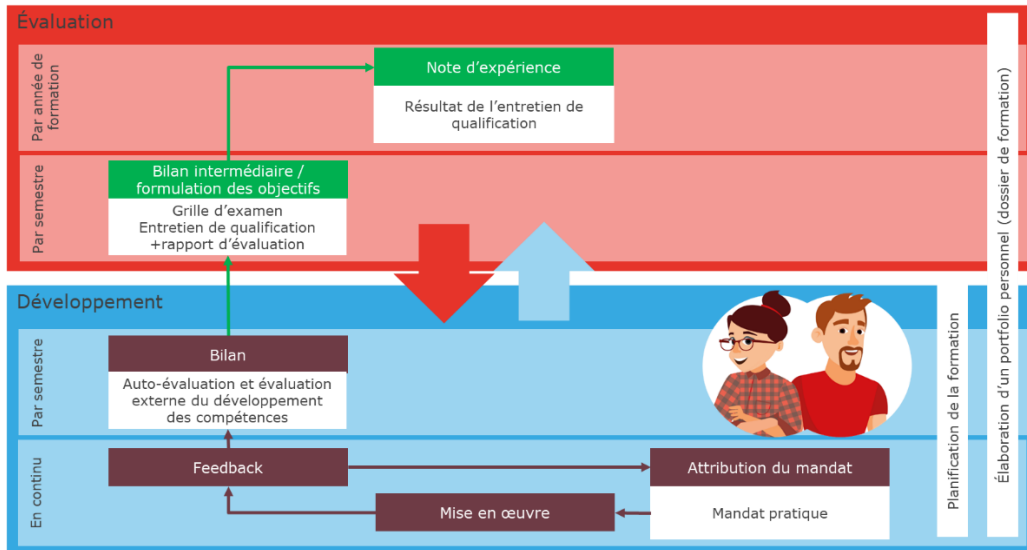
Bases technologiques

Sur le plan technologique, les apprenti·e·s remplissent leur dossier de formation sur Extranet de l'ov-ap, sur Konvink, sur le dossier de formation en ligne de COOP ou sur Time-to-Learn.



La répartition des tâches dans la coopération entre les lieux de formation

Le dossier de formation en ligne est l'instrument de formation central de l'entreprise.



Toutes les étapes de développement et d'évaluation sont soutenues par le dossier de formation en ligne. La tenue du dossier de formation en ligne est de la responsabilité des apprenti·e·s. L'accompagnement professionnel est assuré par les formateurs et formatrices.

Les enseignant·e·s de l'école professionnelle soutiennent le développement des compétences des apprenti·e·s en les initiant à la conception méthodologique du portfolio personnel et en les accompagnant dans le processus de mise en œuvre, à la manière d'un coach d'apprentissage. Pour ce faire, les enseignant·e·s trouveront des aides dans les médias d'apprentissage des organes responsables pour l'enseignement des connaissances professionnelles.



Par ailleurs, les enseignant·e·s soutiennent le travail avec le dossier de formation en ligne en incitant les apprenti·e·s à classer dans le dossier de formation en ligne les outils centraux utilisés en classe pour la compétence opérationnelle correspondante. Les enseignant·e·s peuvent intégrer des mises en œuvre pratiques documentées des apprenti·e·s comme exemples actuels dans leurs cours et les approfondir.

Il est également possible d'enregistrer et de documenter dans le dossier de formation en ligne des « étapes supplémentaires », telles que des diplômes (p. ex. diplômes de langue), des justificatifs de séjours linguistiques, des collaborations à des projets, etc.

L'achèvement du travail de portfolio dans le cadre du travail personnel d'approfondissement de la procédure de qualification

Le portfolio personnel est ancré en tant qu'instrument dans le plan d'études national « Culture générale » pour le commerce de détail et pour le champ professionnel commercial.

Dans le cadre du travail personnel d'approfondissement au sein de l'enseignement de la culture générale dans les professions du commerce de détail ou du DCO A des employé·e·s de commerce, les apprenti·e·s évaluent le développement de leurs compétences en tant que personne professionnelle ainsi qu'en tant que membre de la société et présentent leur profil de compétences. Cette évaluation a lieu dans le sens d'une réflexion globale sur le développement des compétences personnelles et de la documentation des compétences personnelles pour les étapes professionnelles suivantes.

Pour ce faire, les apprenti·e·s se basent sur les aspects suivants :

Ce que je fais :

- En tant que particulier : mes tâches principales en tant que membre actif de la société.
- En tant que professionnel·le : mes tâches principales de la vie professionnelle.

Ce que j'ai appris :

- En tant que particulier : dans ce domaine, j'ai particulièrement évolué en tant que particulier.
- En tant que professionnel·le : dans ce domaine, je me suis particulièrement amélioré·e en tant que professionnel·le

Ce que je suis :

- En tant que particulier : ces attitudes, positions ou comportements sont importants pour moi dans ma vie privée.
- En tant que professionnel·le : ces attitudes, positions ou comportements sont importants pour moi dans mon quotidien professionnel.

Ce que je peux :

- En tant que particulier : je le réussis bien dans ma vie privée.
- En tant que professionnel·le : je le réussis bien dans mon quotidien professionnel.

Ce que je retiens :

- En tant que particulier : c'est le principal enseignement que je retiens sur moi-même en tant que membre de cette société.



kaufmännische grundbildung
formation commerciale initiale
formazione di base commerciale

- En tant que professionnel-le : c'est le principal enseignement que je retiens en rapport avec ma profession et l'exécution de mes tâches professionnelles.

Le dossier de formation, qui est tenu sous la forme d'un portfolio personnel surtout dans l'entreprise, est donc intégré comme base centrale dans le travail personnel d'approfondissement.

Chez les employé.e-s de commerce, la tenue d'un portfolio s'applique à tous les modèles de formation (AFP / CFC FIEn / CFC FIEc / CFC avec MP 1 FIEn et FIEc).